

DATE DE CONVOCATION
09/12/2024

DATE D’AFFICHAGE
09/12/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
26
PRÉSENTS
20
VOTANTS
24

L’an deux mille vingt-quatre, le lundi 16 décembre, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, M. Didier HERGAS, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

M. Jean-Pierre ISABEL donne pouvoir à M. Patrick DESVAGES
Mme Monique BOBLIN donne pouvoir à Mme Sophie MOBASHER
Mme Josette ALDROVANDI donne pouvoir à Mme Edith LE ROUX
M. Abdellah FAWZI donne pouvoir à M. Damien de WINTER

Absentes non excusées

Mme Magali LE BLAIS
Mme Isabelle PIERRE

Secrétaire de séance : Mme Sara ROUZIÈRE

Délibération n° 24.12.16/02

Objet / Modification du tableau des effectifs n° 7

Monsieur le Maire, responsable de la commission du Personnel, expose aux membres du Conseil municipal qu’il conviendrait d’entreprendre une modification du tableau des effectifs.

En effet, Monsieur le Maire indique qu’au regard du projet de mutualisation des services ressources humaines et financiers de la ville et du CCAS de Giberville, à délibérer lors de cette présente séance, il est nécessaire de procéder à la mutation d’un agent administratif du CCAS, à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l’exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, à l’unanimité ;

CONSIDÉRANT la nécessité d’entreprendre la mutation d’un agent administratif du CCAS vers la Ville ;

APPROUVE la création d’un poste de Rédacteur territorial, à temps complet ;

DIT que la date d’effet de cette mutation est fixée au 1^{er} janvier 2025.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

La secrétaire de séance,
Sara ROUZIÈRE

Le Maire,
Damien de WINTER



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-211403019-20241216-241216-02-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 26/12/2024

